



Caf du Morbihan  
70 rue de Sainte Anne  
56018 Vannes Cedex

www.caf.fr

3230 Service gratuit  
+ prix appel

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat : 561 \_\_\_\_\_

6096001R

N° allocataire

✍ À compléter au stylo bille, encre noire

Madame, Monsieur,

Si vous optez pour un remboursement mensuel des sommes dues à la Caf, nous vous demandons de compléter ce mandat.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Caf du Morbihan à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Caf du Morbihan.

**Veillez à bien indiquer sur ce document votre numéro d'allocataire en haut de la page.**

Ce prélèvement sera effectué automatiquement sur votre compte bancaire ou postal, **le 10 de chaque mois.**

Vous voudrez bien retourner ce mandat daté, signé et accompagné du formulaire de reconnaissance de dette ci-joint dûment complété d'un relevé d'identité bancaire ou postal à l'adresse suivante :

**Caf du Morbihan  
70 rue de Sainte Anne  
BP 322  
56018 Vannes Cedex**

*Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.*

Votre nom

Votre adresse

*Nom / Prénoms du débiteur*

*Ville*

*Numéro et nom de la rue*

*Code postal*

\_\_\_\_\_

*Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)*

*Pays*

\_\_\_\_\_

*Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)*

Les coordonnées  
de votre compte

Nom du créancier

CAF du Morbihan

I.C.S

FR 96ZZZ 386088

*Identifiant du créancier SEPA*

70 rue de Ste Anne

BP 322 – 56018 VANNES Cedex

FRANCE

Type de paiement

Paiement récurrent / Répétitif  Paiement ponctuel

Signé à

*Lieu*

\_\_\_\_\_  
*Date JJ MM AAAA*

Signature

Veillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.